

Les points clés :

- L'organisation d'un événement sur 3 jours
- Garantie par un tracé en partie sur voirie publique
- Sur des terrains appartenant à l'Etat
- Avec des structures démontables

Les élus demandent notamment :

- Une étude d'impact préalable et des réponses environnementales appropriées
- Une étude approfondie d'accessibilité et notamment :
 - Un accroissement des moyens RER/SNCF
 - Une orientation majoritaire du trafic par l'Avenue Paul Seramy
 - **La réalisation d'aménagements de voiries attendus depuis longtemps pour l'amélioration de déplacements sur le reste de l'année**
- Une convention juridique prévoyant
 - Le financement global par les porteurs de ce projet : promoteur, Disney, Etat, des opérations rendues nécessaires pour l'organisation d'un tel événement
 - Des garanties réglementaires sur le caractère expressément ponctuel de l'événement, assorties de pénalités dissuasives

Le support de la présentation du projet Prost / Lagardère est consultable sur le site de Magny le Hongre (www.magnylehongre.fr) et sur le site du SAN (www.valeurope-san.fr : rubrique actualités).



VRAI

FAUX

**Ce qu'il faut savoir sur
le projet du promoteur privé
candidat à l'organisation du
Grand Prix de France de F1
au Val d'Europe**

De nombreuses (dés)informations circulent actuellement sur ce projet. Après la réunion entre les élus et le promoteur le 21 octobre, petit point des vérités et contre-vérités sur le concept tel qu'imaginé par Lagardère Sports...

Le Val d'Europe va devenir le nouveau Magny Cours...

FAUX

Le projet ne prévoit pas de construire un circuit permanent accueillant de multiples activités sportives ou de loisirs mécaniques comme celui de Magny Cours, susceptible de nuisances tout au long de l'année. Il est question d'organiser uniquement un événement, sur trois jours : le Grand Prix de France, sur un tracé à 50% sur voirie publique dont une partie sera à réaliser..

La décision est prise, le prochain Grand Prix aura lieu au Val d'Europe...

FAUX

Une première sélection de projets a eu lieu le 15 octobre par la Fédération française du Sport Automobile (FFSA). 6 sites ont été retenus dont le Projet porté par Prost/Lagardère et Disney au Val d'Europe. Si ce dernier projet a objectivement une longueur d'avance, à ce jour les élus ne se sont pas prononcés favorablement. Il existe également de nombreuses inconnues, tel le coût pour le promoteur du plateau fixé par la FOCA (Bernie Ecclestone).

Bernie Ecclestone l'a dit, c'est le Val d'Europe ou rien ! ...

VRAI

Le grand argentier de la Formule 1 a en effet précisé à de nombreuses reprises qu'il ne voulait entendre parler que du Val d'Europe en raison de son potentiel pour un tel événement : parc hôtelier, accessibilité SNCF/RER, image du site... il est donc probable que la France perde son Grand Prix si aucun accord ne pouvait être trouvé pour l'organisation de l'événement au Val d'Europe.

Face à Lagardère, Disney et l'Etat, les élus ne peuvent rien...

FAUX

Vos élus ont déjà obtenu que le projet de tracé, s'il venait à être réalisé, soit en partie sur voirie publique, garantissant le caractère strictement événementiel de ce projet. D'autres préoccupations ont été soulevées par les élus et notamment les questions d'accessibilité et d'impact environnemental.

On nous cache tout on nous dit rien !...

FAUX

La première rencontre avec les promoteurs a eu lieu le 9 octobre dernier. Une autre réunion d'information à destination des élus du Val d'Europe et des communes limitrophes le 21. Dès que les élus ont eu une information ils l'ont diffusée le plus largement. Ce fut le cas du projet de tracé, premier élément concret du projet reçu le 2 octobre au soir et diffusé le 3.

Les tribunes seront démontées...

VRAI

Seul le bâtiment des stands (R+1 / 300m X 20m) et une zone goudronnée (250m X 200 m) pour les paddocks et une partie du parking, seraient en « dur ». Le reste des parkings étant sous forme de prairie et les tribunes étant démontées après l'événement.

Un accord a été passé pour 5 événements par an...

FAUX

Il n'est question que du Grand Prix de Formule 1 (3 jours par an). Ni Grand Prix de moto, Formule 3000, dragsters, ou autres « machines infernales »... En dehors du Grand Prix de France, toute activité qui pourrait se dérouler sur le site serait soumise à accord préalable des collectivités avec un principe simple : **émergence zéro (absence de nuisances supplémentaires le reste de l'année).**

Un héliport au Val d'Europe...

FAUX

Le projet cherche à définir des dropping zones (DZ), aires temporaires, pendant ces trois jours. Pour l'ins-

tant elle pourraient se situer sur le parc d'entreprises le long de l'A4 et sur le site lui-même mais d'autres solutions sont à l'étude comme l'utilisation de l'aérodrome de Lognes. **Il ne s'agira aucunement d'un héliport permanent.** Le suvol des agglomérations est exclu (règlement DGAC).

Des activités pourraient avoir lieu sur le site en dehors du WE de Grand Prix...

VRAI

Un constructeur de voitures électriques (Venturi) est intéressé pour présenter ses modèles sur le site. D'autres constructeurs (BMW pour ses Minis électriques) ont également fait part de leur intérêt. Ces activités de démonstration doivent correspondre au principe exigé « **émergence zéro** ».

Des répercussions sur le marché local de l'immobilier...

FAUX

Si la communication outrancière adoptée par certains (et ils devront en assumer la responsabilité) a pu être de nature à desservir les vendeurs actuels déjà déstabilisés par un contexte national très défavorable, il est peu vraisemblable que l'organisation d'un événement ponctuel sur 3 jours ait quelque impact sur le marché local de l'immobilier.

Il faut préserver la santé de nos enfants...

VRAI

Pour autant, là aussi il faut rester raisonnable. Les petits Monégasques ou les habitants de Magny Cours ne sont pas plus malade que d'autres. Un WE de F1 n'est pas en soi un facteur potentiel de problème sanitaire pour nos enfants...

Une dégradation irréversible du cadre de vie ?...

FAUX

Il s'agit d'un projet sur 3 jours (3 fois 2 heures pour pour la formule 1 et 9 heures maximum sur les 3 jours pour d'autres compétitions de moindre envergure) pour une durée de 10 à 13 ans. Le promoteur s'engageant à remettre le terrain en l'état, pour le

développement futur d'un potentiel 3ème parc. Il ne faut pas non plus oublier que ce projet pourrait permettre la réalisation anticipée d'infrastructures nécessaires à l'amélioration des déplacements sur le secteur.

Nos impôts locaux ne doivent pas financer le Grand Prix...

VRAI

Ni le SAN ni les communes n'ont fait acte de candidature à l'organisation du GP. Tout financement de leur part est exclu. En revanche l'accueil d'un tel événement aurait des retombées fiscales importantes pour la collectivité.

Le Grand Prix une opportunité de développement économique ?

VRAI

Les retombées économiques pour un territoire accueillant le Grand Prix sont estimées entre 50 et 100 millions d'euros. La notoriété internationale d'un tel événement est également un facteur de visibilité, critère important de l'attractivité économique d'un territoire.

Une « aberration écologique »

FAUX

Il faut raison garder... si les élus posent des questions sur l'impact environnemental d'une telle manifestation, ce ne sont pas 15h d'événement sur 3 jours dans l'année qui vont déstabiliser l'écosystème d'un territoire sur lequel les Parcs accueillent déjà 15 millions de visiteurs par an et le Centre commercial 18 millions de clients (100 000 personnes pour le premier jour des soldes).

Les élus restent vigilants...

VRAI

Si la réunion du 21 octobre a permis d'obtenir des réponses à de nombreuses questions. Les élus qui ont toujours privilégié le développement harmonieux et le cadre de vie que les habitants plébiscitent aujourd'hui, demeurent vigilants sur ce projet d'événement et ont rappelé leurs exigences. Ce projet fera l'objet d'enquêtes publiques.